
Challenge du Chêne par équipes 2026

D1-D2

C'est avec une joie non-dissimulée que le CTT Gland vous invite à participer cette nouvelle édition du Challenge du Chêne

Tournoi régional AVVF

Dates

Manches qualificatives : 20 septembre 2026, 31 octobre 2026

Manche finale : 6 décembre 2026

Lieu

Salle de rythmique des Perrerets, Ch. de la Perroude 1, 1196 Gland

Formule

Le CTT Gland propose une nouvelle formule de compétition par équipes. Cette dernière se joue en plusieurs manches (2 manches qualificatives + 1 manche finale).

Chaque équipe choisit une date proposée, à laquelle elle jouera sa manche qualificative. Les 4 premières équipes de chaque manche qualificative se retrouvent pour la manche finale pour élire l'équipe gagnante du Challenge du Chêne.

La limite d'équipes par manche est de 8, soit 16 pour les 2 manches qualificatives.

Le système du tournoi se décompose en deux parties :

- 1) **Phase de poules :** Les 8 équipes sont réparties en 2 poules de 4 équipes selon le règlement sportif STT. Un classement est ensuite établi au sein de chaque poule de 1 à 4.
- 2) **Tableau à classement intégral :** Un tableau composé des 8 équipes est dressé de manière que l'équipe ayant fini en première position de chaque poule est tête de série 1 ou 2, celle ayant fini en seconde position est tête de série 3 ou 4, et ainsi de suite. Classement intégral signifie que chaque équipe joue plusieurs matchs lors de cette phase, qu'elle gagne ou qu'elle perde, afin de classer les équipes de 1 à 8. Lors des manches qualificatives, les équipes des positions 1 à 4 sont qualifiées pour la manche finale. Les autres équipes sont sur liste d'attente en cas de désinscription d'une équipe qualifiée.

Chaque rencontre entre deux équipes se joue dans l'ordre suivant : A - Y, B - X, A - X, B - Y, puis un double en cas d'égalité 2-2.

Tous les matchs se jouent en 3 sets gagnants.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule si le nombre d'équipes inscrites à une manche n'est pas suffisant.



Composition	Chaque équipe est composée de deux ou trois joueurs.euses, chacun.e classé.e entre D1 et D2. En cas d'équipe de trois joueurs, ceux-ci s'alternent de manière régulière : match 1 joueurs 1 et 2, match 2 joueurs 2 et 3, match 3 joueurs 3 et 1, match 4 joueurs 1 et 2, et ainsi de suite.
Juge-Arbitre	Thomas Blomet
Jury	Joakim Suarez
Inscription	Seules les équipes dont tous les joueurs.euses sont classé.e.s entre D1 et D2 peuvent participer à ce tournoi ! Le coût de participation par manche s'élève à 60 CHF par équipe. Les frais d'inscription sont à régler sur place. L'inscription est due après le délai d'inscription du tournoi correspondant. Pour vous inscrire, merci de passer par : https://challenge-du-chene.ch/ Délais d'inscription : • 18 septembre 2026 à 22h00 pour la manche du 20 septembre 2026 • 29 octobre 2026 à 22h00 pour la manche du 31 octobre 2026 L'inscription pour la manche finale est automatique à la suite de la participation et qualification lors d'une manche qualificative. L'équipe a jusqu'au 29 novembre 2026 à 22h00 pour se désinscrire. Le CTT Gland et le JA se réservent le droit de modifier le système d'inscription et de qualification dans le cas où le nombre d'équipes inscrites à une manche n'est pas suffisant. Le CTT Gland et le JA se réservent le droit de refuser l'inscription à toute équipe ou tout joueur jugé préjudiciable au bon déroulement de la compétition. Durant le tournoi, le Jury ou le JA peuvent exclure sans préavis tout joueur ne se conformant pas aux directives ou dont le comportement ne répond pas aux critères de bienséance. Absences non excusées : frais d'inscription + CHF 20.-.
Horaire	Début du tournoi à 10h00, fin estimée à 17h00. Ouvertures des portes : 9h00.
Matériel	Quatre tables utilisées pour la compétition sont des Joola Duomat Pro. Les balles utilisées sont des Nittaku*** blanches. Pas de maillot ou short blanc !
Prix	Les 3 premières équipes de la manche finale se verront remettre des prix proportionnels au classement final.
Restauration	L'organisateur propose une buvette avec une petite restauration (croque-monsieur, boissons)



Assurances

Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC). L'organisateur décline toute responsabilité.

Dispositions supplémentaires :

1. La compétition est réservée aux équipes dont les joueurs.euses sont licencié.e.s STT auprès d'un club de l'AVVF.
2. Sont considérées excusées les absences parvenues au JA avant 08h00 le jour de la manche.
3. Si une manche réunit moins de 4 équipes inscrites, le JA et le jury se réservent le droit d'annuler la manche.
4. Si une manche réunit moins de 8 équipes inscrites, le JA et le jury se réservent le droit de modifier la formule.
5. Si une manche réunit moins de 8 équipes inscrites, le JA et le jury se réservent le droit d'ouvrir les inscriptions plus tardivement et d'inviter des équipes.
6. En cas d'absence annoncée d'une équipe à la manche finale, la 5^{ème} équipe de la manche qualificative ayant réuni le plus de participants est invitée à la manche finale. Si deux manches ont réuni le plus grand nombre de participants, un tirage au sort est effectué pour déterminer l'équipe remplaçante. En cas d'un nombre d'absences plus élevé, la même méthode est appliquée.

Le CTT Gland se réjouit de vous retrouver à l'occasion de ce challenge et vous adresse ses salutations sportives.